Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212200570-20260323-D2026_11-DE

Mairie de
Le Faouët
Ar Faved
22290

République Française **Département COTES D'ARMOR**

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 20 mars2026

Nombre de membres :

En exercice :	11
Présent :	11
Nombre de suffrage :	11

Date d'affichage :

23/03/2026

Convocation envoyée par voie dématérialisée:

16/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Le Faouët s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Michel MAHE, le doyen d'âge.

Etaient présents : Michel MAHE, Thierry LE GONIDEC, Véronique CONAN, Sylvie LE VEY, Pierre GUEGUEN, Gwenaëlle PIERRE, Jérôme COLAS, Adrien UGUET, Aurélie PLANTE, Corentin LEBESLOURD et Lucie MERCIER

A été nommé comme secrétaire de séance : Thierry LE GONIDEC

D2026_11 Approbation du procès-verbal 20.02.2026

Le doyen d'âge demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des remarques à formuler concernant le Procès-verbal du 20.02.2026

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuvent le procès-verbal du 20.02.2026.

Fait et délibéré à Le Faouët
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le doyen d'âge
Michel MAHE

Secrétaire de séance
Thierry LE GONIDEC

MAIRIE de LE FAOUET (Côtes-d'Armor)